

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Haute Vallée de l'Aude

Résumé non technique



*Projet de SAGE validé en CLE le 14 novembre 2016*



## Résumé non technique

### Contexte

Sur 1 300 km<sup>2</sup>, le périmètre du SAGE de la Haute Vallée de l'Aude (HVA) englobe 104 communes, dont 89 dans l'Aude, 9 en Ariège et 6 dans les Pyrénées-Orientales (PO). Environ 34 000 personnes vivent sur ce territoire

La haute vallée de l'Aude est un territoire qui décline du sud vers le nord toutes les facettes du domaine montagnard pyrénéen jusqu'aux plaines viticoles du limouxin. C'est aussi la source alimentaire d'un important bassin versant côtier méditerranéen apportant une ressource précieuse pour le littoral entre le Rhône et l'Ebre en Espagne.

Les territoires montagnards sont caractérisés par des fragilités économiques (enclavement, services de proximité, mobilité, fracture numérique) mais où les ressources naturelles sont forcément des facteurs clés du développement. La faiblesse démographique réduit les pressions exercées sur les milieux naturels en général et sur l'eau en particulier mais elle rend plus difficile la mobilisation des ressources humaines nécessaires à sa valorisation.

En résumé, la Haute Vallée de l'Aude est pourvoyeuse de services bénéficiant à l'aval, mais elle dépend des solidarités économiques pour améliorer les principales fragilités identifiées dans le cadre du diagnostic :

- des fragilités dans le système d'alimentation en eau potable du territoire ;
- des responsabilités qualitatives vis-à-vis du Carcassonnais ;
- la nécessité d'achever la résorption des impacts résiduels de l'assainissement rural pour fiabiliser la gestion sanitaire du risque microbiens au vue de la forte fréquentation des rivières au fil de l'eau, pour la baignade, l'eau vive et la pêche ;
- des risques d'inondation et une forte dynamique fluviale ;

- un héritage hydromorphologique à assumer consécutif à l'extraction passée des granulats en rivière ;
- la fragmentation de l'hydro-système inhérent à l'exploitation historique de la force motrice mais des attentes ambitieuses sur ce bassin en termes de restauration des continuités ;
- l'artificialisation du régime instantané des eaux sous l'effet de la gestion hydroélectrique et des lâchers conventionnés ;
- les menaces de fermeture par le développement de la forêt, pour des paysages et des zones humides remarquables.

Afin de permettre une réflexion globale facilitée sur ces thématiques, la décision d'élaborer d'un SAGE sur le bassin versant a été prise, avec arrêté du périmètre le 7 septembre 2001.

### Etat des lieux de l'environnement sur le territoire

L'analyse des données environnementales du territoire ont permis de faire ressortir les grandes caractéristiques et les grands enjeux du territoire d'un point de vue environnemental.

Les principaux atouts et faiblesses du territoire ont été déterminés sur les différentes thématiques environnementales ainsi que leur tendance d'évolution.

Thématique environnementale	Etat Initial de l'Environnement	Hypothèses d'évolution
<b>Qualité de l'eau</b>	Eau et urbanisme : des équipements existants en assainissement domestique/industriel/pluvial à entretenir et à améliorer Des rivières de tête de bassin en bon voire très bon état physico-chimique, désormais sous contrôle prédominant de l'hydromorphologie. Une pression pesticide très localisée, à l'exutoire du périmètre SAGE Rejets des caves viticoles : un diagnostic qui reste à préciser	Impact de la filière bois et du tourisme « nature » sur la qualité des eaux.
<b>Aspects quantitatifs de la ressource en eau</b>	Une ressource abondante	Une pression de prélèvement stable voire en baisse sur la Haute Vallée (fermeture des grands sites industriels, dont Formica depuis le diagnostic SAGE de 2000) A long terme, le changement climatique risque d'aggraver les problèmes de manque d'eau Mise en place du Plan de gestion de la ressource en Eau à l'échelle du BV Aude, dont le contenu et objectifs seront transcrits dans le SAGEHVA et qui doit permettre de résorber les déficits de la ressource en eau. Maintien de besoins industriels marginaux.
<b>Santé humaine</b>	- Un besoin de sécurisation des ressources locales en eau potable.	Stabilité démographique probable (peu d'augmentation prévue des besoins en eau potable.)
<b>Air</b>	Une qualité de l'air globalement satisfaisante	Une démographie et une économie qui stagne : pas d'augmentation des activités polluantes La prise en compte de la qualité de l'air, à travers la mise en place du SRCAE devrait permettre de limiter les pollutions.
<b>Risques</b>	Risque inondation: cartographie et prise en charge par le PPRI de façon homogène : un atout pour le territoire.	Risque inondation : projet de stratégie locale du Territoire à Risque d'Inondation (TRI) de Carcassonne.
<b>Zones à enjeux du territoire</b>	Des zones humides remarquables mais fragiles	Une réserve de milieux humides montagnards maintenu ou légèrement réduit à l'horizon 2020 - 2030, dans sa superficie globale et ses fonctionnalités pour le bassin Aude ? (Accentuation de la déprise agricole et reforestation d'une partie du territoire)

		montagnard et des plateaux. Rythme d'embroussaillage constaté : +10% en 20 ans).
<b>Biodiversité et continuité écologique</b>	<p>Présence d'espèces protégées et d'intérêt patrimonial</p> <p>La Haute Vallée : un véritable territoire stratégique en termes d'objectif de mise en conformité de la continuité écologique des ouvrages en rivière</p> <p>Problématique d'ensablement sur l'Aude amont, à confirmer/préciser</p>	<p>Renforcement des connaissances</p> <p>Stratégie du Conseil Départemental de l'Eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité donnée à l'axe Aude en zone d'action prioritaire anguille</li> <li>- Priorité donnée aux autres tronçons classés liste 2.</li> </ul> <p>Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique devrait permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement.</p> <p>Gestion coordonnée des ouvrages en HVA pour faciliter le transit sédimentaire</p>
<b>Paysage, patrimoine culturel</b>	Une banalisation du paysage due à un élevage en déclin	Une déprise agricole qui continue.
<b>Ressources énergétiques et changement climatiques</b>	<p>Des aménagements hydrauliques à l'origine d'un niveau d'incidences hydro morphologique et écologique fort</p> <p>Une filière bois-énergie en développement</p>	<p>La mise en place du SRCAE devrait permettre de développer les énergies renouvelables</p> <p>Vigilance à apporter afin de concilier développement des énergies renouvelables et préservation des milieux naturels</p>

Les principaux enjeux environnementaux du territoire en lien avec le SAGE sont donc :

- Limiter les pollutions en entretenant et améliorant les réseaux d'assainissement et les réseaux pluviaux et en poursuivant les efforts de qualité environnementale dans la production viticole.
- Achever la protection de la qualité de l'eau sur les captages problématiques, une fois le nombre de captages rationalisé
- Sécuriser la ressource en eau potable : améliorer la gestion de la distribution
- Concilier les enjeux de gestion de l'eau avec la pérennisation des filières économiques comme l'énergie hydraulique, la production de vin AOC Limoux et le tourisme vert.
- Maîtriser l'impact cumulatif des activités économiques, par une ambition environnementale compatible et « raisonnablement contraignante » vis-à-vis de l'impact des projets d'aménagement nouveaux sur les cours d'eau et les zones humides (urbanisme, domaine skiable, aménagements de loisirs, etc...).
- Gérer quantitativement la ressource locale, qui doit rester disponible pour l'alimentation en eau potable (en qualité et en quantité)
- Les continuités de rivière : un projet de trame bleue à construire collectivement. Répondre au double enjeu sur l'Aude :
  - écologique (biodiversité aquatique) : migrations piscicoles, transit sédimentaire
  - économique : qualité commerciale des parcours d'eaux vives, sécurité publique (signalisation, franchissement d'ouvrages, entretien courant)
- Concilier développement des énergies renouvelables et préservation des milieux naturels.

- Préserver les paysages et les zones humides de la fermeture des milieux liée à la déprise agricole.

### **Stratégie du SAGE**

La stratégie retenue pour ce premier SAGE permet de répondre aux enjeux majeurs du territoire que sont la gestion quantitative pour garantir les usages, l'amélioration de la qualité des eaux pour l'atteinte du bon état et la restauration des milieux naturels aquatiques et humides et des continuités aquatiques.

La stratégie du SAGE retenue par la CLE repose sur 8 objectifs :

1. Anticiper une évolution du périmètre du SAGE
2. S'adapter au changement climatique, dans une logique d'intervention dite « sans regret »
3. Mettre en place une gestion quantitative de la ressource pour le territoire et en inter-action avec l'aval
4. Maintenir un état qualitatif des rivières et de l'Aude amont
5. Les continuités du bassin versant : un projet de trame bleue à construire collectivement
6. Aménagement du territoire, préservation des espaces naturels fonctionnels et gestion des risques
7. Poursuivre la sensibilisation et communication locale initiée notamment auprès du jeune public
8. Gouvernance, de nouvelles formes de coopération à organiser

### **Incidences du SAGE sur l'environnement**

Le projet de SAGE est, par définition, un outil de planification à finalité environnementale. A ce titre, les objectifs sont définis de manière à optimiser le gain environnemental des mesures, en tenant compte des

contraintes de faisabilité économique et sociale. Le graphique suivant permet de synthétiser la plus-value du SAGE pour chaque enjeu environnemental et de mettre en évidence les thématiques sur lesquelles les incidences sont les plus significatives.

### Evaluation des incidences du SAGE HVA par thématique environnementale



Ainsi le SAGE a une nette plus-value sur les thèmes relatifs à la qualité des milieux naturels et de la biodiversité, la gestion quantitative de l'eau et l'amélioration de la qualité des eaux. Cela s'explique par le fait que la réflexion sur ces thématiques est menée depuis longtemps sur le territoire. Le territoire a par exemple une longue histoire de la gestion quantitative de l'eau pour la préservation des usages. Ce sont également les thèmes sur lesquels un SAGE a le plus de leviers d'actions puisque ce sont des thématiques directement liées à l'eau.

Sur d'autres thématiques la réflexion en est au début mais des avancées significatives ont eu lieu. C'est le cas notamment de l'amélioration de la qualité des sols, grâce à un travail de concertation approfondie avec le monde agricole. D'autres thématiques, moins concernées par le SAGE, connaissent des incidences faiblement positives ou neutres : paysages, qualité de l'air, énergie.

Comme le montre le graphique des incidences, le SAGE ne génère donc pas d'effets négatifs sur les composantes de l'environnement. La définition de mesures correctrices n'apparaît ainsi pas justifiée.

Une attention particulière devra néanmoins être portée à la préservation du patrimoine bâti et à la qualité paysagère lors des opérations de restauration de la continuité piscicole, ainsi qu'à l'encadrement de la fréquentation des milieux pour les activités de loisirs.

Une évaluation des incidences du SAGE sur les sites Natura 2000 a été menée. Aucune disposition du SAGE ne porte atteinte aux habitats et espèces des sites Natura 2000 présents sur le territoire.

Certaines dispositions du PAGD, visant à protéger la biodiversité et les milieux naturels, participent à la préservation des habitats et espèces Natura 2000 :

- L'amélioration de la qualité des eaux
- La préservation des zones humides
- La réduction des pollutions agricoles qui permettent de maintenir des habitats agricoles de qualité pour les oiseaux et la chauve-souris
- La restauration de la continuité piscicole des cours d'eau
- -la gestion des berges et des ripisylves
- La restauration de l'état écologique des rivières compatibles avec le bon état écologique.

A ce stade, l'évaluation des incidences du SAGE HVA conclut à l'absence d'atteinte sur les espèces et habitats ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 présents sur le périmètre du SAGE.

Les impacts du SAGE étant dans l'ensemble positifs, il n'a pas été nécessaire de mettre en place des mesures correctives.